



1936 – 2026 : 90 ANS DE CONGES PAYES



Cette année, cela fait 90 ans que le droit aux congés payés a été conquis par la lutte syndicale.



Il est toujours bon de comprendre d'où on vient et où on va... Aujourd'hui, personne n'imaginerait que les congés payés puissent ne pas exister. Et pourtant... Il a fallu les grèves de mai-juin 1936 pour que le patronat et le gouvernement accordent, entre autres, les deux semaines de congés payés, de peur de perdre bien plus...

Dès 1926, la CGT inscrit le droit à des congés payés dans ses revendications.

Le 3 mai 1936, le Front Populaire gagne les élections et provoque de par sa victoire, un élan de revendications chez les travailleurs et travailleuses. Mouvements de grèves, occupations pacifiques des usines : plus de 2 millions de personnes revendiquent de meilleures conditions de travail.

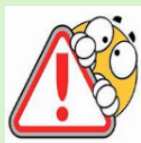
La France est paralysée et le patronat est dans l'obligation d'ouvrir des négociations. **Les revendications portent sur la revalorisation des salaires, la limitation de la durée de travail à 40 heures par semaine... et les congés payés.**

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon à Paris, sont officiellement signés ces accords, dits de Matignon, entre le président du Conseil, Léon Blum, la confédération générale de la production française (l'organisation patronale ancêtre du MEDEF) et la CGT. La CFTC seul autre syndicat, ne signera pas ces accords.



Ces accords prévoient l'augmentation de 12 % des salaires, la semaine des 40 heures et l'octroi de deux semaines de congés payés qui leur permettront de partir en vacances dès l'été 1936.

La CGT ne s'est pas contentée de conquérir ce droit, elle l'a organisé en le rendant réel et accessible par le développement des colonies de vacances, des villages vacances et le tourisme social, permettant ainsi aux ouvriers de partir en vacances.



Les congés payés ne sont pas un cadeau du gouvernement. Ils sont arrachés par la mobilisation massive, la détermination des travailleurs et la stratégie de la CGT. Travailleurs, soyez persuadés que sans la grève générale de 1936, aucune avancée n'aurait été accordée.

Depuis quelques années, on assiste indéniablement à une régression sans précédent de nos acquis. L'offensive se situe très clairement dans le cadre de l'idéologie libérale qui a prévalu jusqu'en 1936. Les droits des fonctionnaires, des travailleurs et travailleuses dans l'entreprise, des personnes retraitées, des privés d'emploi, des étudiants, ... sont systématiquement mis en cause. Notre Sécurité Sociale est pilonnée d'attaques, satisfaisant l'appétit des requins de la finance et du grand patronat.



Aujourd'hui, plus qu'hier, nous devons nous organiser et nous mobiliser afin de défendre ce que nous avons obtenu par la lutte collective et conquérir de nouveaux droits.

Rassemblons-nous et recréons ensemble ce rapport de force favorable qui a permis, à l'époque, d'obtenir de grandes avancées sociales !



LUTTER pour

GAGNER